

Donner un second souffle à l'éducation à l'orientation dans l'académie de Nantes

**-rapport de mission académique
à Madame Annie CHEMINAT, Rectrice-**

**par Jacques VAULOUP
inspecteur chargé d'information et d'orientation**

Nantes, le 31 juillet 2001

Introduction

*Eduquer en orientation : est-ce bien raisonnable ?
5 propositions, 10 actions, 20 réunions, 114 questionnaires,
296 participants, et 5000 kilomètres plus loin...*

J'avais cru, bien naïvement, que *la question de l'éducation à l'orientation*, dans l'académie qui avait été la plus prompte à en décréter l'importance¹, aurait pu aisément se circonscrire en quelques rapides et néanmoins intenses réunions, et en une brève synthèse des réponses à un mini-questionnaire aux établissements frisant, m'avait-on dit, le simplisme, et en plus même pas obligatoire...

J'avais cru, bien imp(r)udemment, qu'à convier les acteurs des bassins, et au premier chef les professionnels des Centres d'information et d'orientation et les personnels de direction, à *tenir conseil autour d'une orientation éducative*, l'élan et l'enthousiasme des uns et des autres était si naturellement acquis à cette noble cause qu'il me serait aisé de rencontrer les personnes souhaitées...

Or, il m'a fallu souvent fallu expliquer, et réexpliquer (mais que deviendrait un ancien instituteur sans l'usage quotidien de la bonne vieille méthode Coué ?), que le thème même de la mission académique n'était pas un gag, et que la méthode qui proposait de venir à la rencontre et à l'écoute des acteurs (établissements, CIO, autres membres des commissions de bassin) sur les lieux même de leur pratique quotidienne ne constituait ni une manipulation clandestine, ni l'occasion subreptice, pour un inspecteur en mal d'aération printanière, d'occuper un temps qu'il eût mieux fait de consacrer à l'amélioration des procédures d'affectation, ou à son travail « naturel » dans « son » département...

Et puis, tout s'est éclairé, ou presque, enfin pour moi ! J'espère qu'il en sera de même pour vous à la lecture de ce rapport. Dès la Loi d'orientation sur l'éducation du 10/07/1989 en effet, l'académie de Nantes s'est engagée dans de nombreuses et riches actions en orientation éducative. Ce rapport en porte témoignage. L'attestent également : les séminaires et journées d'études départementales, régionales, nationales (par exemple, congrès national de l'Association des conseillers d'orientation-psychologues, Le Mans, septembre 1998) ; les nombreuses formations conduites de 1991 à 1998 ; les publications diverses (revue *Echanger*, publications du SAIO et de l'ONISEP, dossiers et revues des inspections académiques) ; les projets des établissements du second

degré et des CIO ; la mission de rapprochement école-entreprises conduite chez Renault Le Mans (cf. convention académique signée par le Recteur MAESTRE le 18/01/1994).

Toutefois, douze ans après la Loi qui a institué la notion de *projet personnel* et instauré *le droit à l'orientation*, et cinq ans après les textes sur *l'éducation à l'orientation*, nous avons pu observer, au fil de nos pérégrinations et des nombreux échanges qui les ont émaillées, que les hésitations demeurent sur l'importance que souhaite leur accorder l'institution, que les malentendus subsistent sur leur articulation avec les enseignements scolaires, que le temps manque pour y travailler, que les conseillers d'orientation d'orientation-psychologues paraissent trop peu disponibles vu les lourdes contraintes pesant sur leurs services, et que les professeurs de collège et de lycée connaissent mal les attentes de l'institution à leur égard. Aussi puissent les *cinq recommandations et dix actions* proposées dans ce rapport contribuer modestement à donner un second souffle à l'éducation à l'orientation dans l'académie, et contribuer ainsi au développement du *Projet académique 2000-2003*, et notamment de ses axes 1 (proposer une formation de qualité pour tous les jeunes de l'académie) et 2 (préparer et assurer l'avenir de citoyens actifs et responsables).

Je tiens par-dessus tout à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport, celles qui ont pris du temps pour répondre au questionnaire, qui ont participé aux réunions de bassin, qui m'ont apporté leurs contributions ou remarques personnelles, qui m'ont interpellé lors du séminaire académique des cadres des services d'information et d'orientation (Piriac, les 3 et 4/07/2001) ou dans les jours qui l'ont suivi, et tous les éducateurs du quotidien sans lesquels rien ne serait.

Ce rapport est le leur.

jacques.vauloup@ac-nantes.fr
Nantes, le 31 juillet 2001

¹ Dans sa circulaire relative à *l'éducation à l'orientation* du 2/09/1996 (et donc antérieure à la circ. n°96-204 du 31/07/1996 parue au B.O. n°31 du 5/09/1996), le recteur Jean-Claude MAESTRE écrit : « *développer une politique globale d'orientation de l'école maternelle à l'université sera l'un des axes majeurs de la politique académique* ».

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Introduction.....	7-8
Sommaire.....	9
<u>1^{ère} partie :</u>	
La mission, la méthode.....	11-16
<u>2^{ème} partie :</u>	
Un état des lieux académique contrasté.....	17-36
<u>3^{ème} partie :</u>	
Propositions : 5 recommandations, 10 actions.....	37-40
<u>4^{ème} partie :</u>	
Les synthèses des 19 réunions de bassin.....	41-122
Conclusion.....	123-126
Annexes.....	127⁺
<ul style="list-style-type: none">• L'éducation à l'orientation, synthèse de la circulaire du 31/07/1996 (source : Alain RACINEUX)• Circulaire du recteur MAESTRE du 2/09/1996• Courrier aux inspecteurs d'académie-dsden• Courrier aux animateurs de bassin et directeurs de CIO• Synopsis des questionnaires retournés• Autres contributions écrites• Eduquer en orientation à l'IUFM (21/05/2001)• Liste des animateurs de bassin et directeurs de CIO• Liste des représentants des bassins de formation à la réunion académique du 6/07/2001 (Nantes)• Tableau de suivi de la mission académique (décembre 2000-juillet 2001)	

*« L'apport du professionnel de l'orientation
est indispensable pour aider à bâtir une
véritable politique d'éducation ».*

Un principal de collège de la Mayenne
(cité en réunion de bassin le 7/05/2001)

*« La vie de bassin gagnerait en efficacité
et en pluralité si les professeurs y étaient davantage associés ».*

Une principale de collège, animatrice de bassin.

1^{ère} partie :

La mission, la méthode

- Académie de Nantes -
Mission académique relative à l'éducation à l'orientation 2000-2001

Le libellé (arrêté rectoral du 1/12/2000)

« En collaboration avec le SAIO, les IA-IPR et IEN de l'académie, la Mission académique à la valorisation des innovations pédagogiques, la DRONISEP et l'ensemble des Services d'information et d'orientation (SIO), Monsieur Vauloup réalisera un état des lieux des pratiques et travaux mis en œuvre en la matière à tous les niveaux de formation initiale, engagera une réflexion visant à faire des propositions pour développer l'implication transversale de l'ensemble des acteurs du système éducatif. Cette réflexion sur l'éducation à l'orientation, donnée permanente de la vie scolaire, pourra déboucher sur des recommandations concernant les méthodes à mettre en œuvre, la production d'outils, des recommandations en matière d'évaluation des actions et des programmes. Pour l'ensemble de ces tâches, Monsieur Vauloup s'entourera d'un groupe de travail et pourra organiser des réunions de bassin. En fin d'année scolaire, Monsieur Vauloup remettra à la Rectrice un rapport d'activité ».

La problématique

Suite à la circulaire du 31 juillet 1996 relative à la *mise en oeuvre de l'expérimentation sur l'éducation à l'orientation au collège (B.O. n°31 du 5/09/1996)*, Jean-Claude MAESTRE, Recteur de l'académie de Nantes, exprimait ainsi son intention dès le 2/09/1996 : « *développer une politique globale d'orientation de l'école maternelle à l'université sera l'un des axes majeurs de la politique académique* ». La circulaire du 1/10/1996, parue au B.O. n°36 du 10/10/1996, précisait *la mise en œuvre d'une éducation à l'orientation dans les lycées d'enseignement général et technologique*.

Dans son *Projet académique 2000-2003*, la Rectrice Annie CHEMINAT place l'orientation comme l'un des trois thèmes majeurs de sa politique triennale (page 8 : *préparer l'avenir et assurer l'insertion socioprofessionnelle de citoyens actifs et responsables*). Ce thème est présenté pages 15 à 20 et décliné en 7 fiches-actions (fiche 8, favoriser la construction du projet personnel ; fiche 9, dynamiser l'enseignement professionnel ; fiche 10, assurer la continuité des études technologiques ; fiche 11, développer l'apprentissage dans le secteur public ; fiche 12, garantir la qualité des périodes de formation en entreprise ; fiche 13, donner à tous les jeunes une éducation culturelle, artistique, scientifique et patrimoniale de qualité ; fiche 14, renforcer l'ouverture internationale). Pour chaque fiche-action, des objectifs, programmes d'actions et indicateurs de résultats sont précisément définis.

Au moment où les acteurs locaux commencent à s'appropriier le nouveau *Projet académique 2000-2003*, il importe de réaliser un *état des lieux des pratiques et travaux* mis en œuvre et de formuler des propositions et recommandations afin de *donner un second souffle aux démarches éducatives en orientation*.

Organisation de la mission académique : une méthode d'élaboration progressive

Priorité aux bassins de formation

Les bassins de formation constituent un échelon privilégié du développement et de la mise en cohérence du *Projet académique 2000-2003*. Leur cartographie (20 bassins) est très proche de celle des CIO (20 CIO), sans qu'il y ait toutefois strict recouvrement entre l'une et l'autre. En outre, depuis la mise en place des bassins de formation dans l'académie de Nantes, l'orientation a toujours constitué un des axes majeurs de préoccupations, d'actions, d'échanges, dans chacun d'entre eux. C'est sur eux et avec eux que le chargé de mission propose de construire sa mission, tout spécialement dans la phase essentielle d'état des lieux.

Un questionnaire préalable (cf. pages15-16)

Un petit questionnaire indicatif, commun aux missions académiques *Education à l'orientation* (J. Vauloup) et *Nouvelles technologies et orientation* (A. Lévesques) est envoyé aux animateurs de bassin et directeurs de CIO préalablement à une réunion de bassin (*au choix* : en plénière, commission ou groupe de travail. Les animateurs de bassin et/ou directeurs de CIO assurent eux-mêmes le relais avec chaque établissement du bassin). Son objet : permettre aux acteurs un premier repérage avant la réunion de bassin.

Une réunion par bassin (cf. courrier aux DSDEN, courrier aux animateurs de bassin et directeurs de CIO)

Elle permettra aux établissements et au(x) CIO de présenter l'état des avancées, difficultés et attentes locales, en présence de l'IEN-IO chargé de mission académique. Organisation possible (compter 2h maximum en plénière ou composition restreinte) :

- (1) courte présentation des enjeux de la mission académique (IEN chargé de mission)
- (2) présentation de la pré-synthèse de bassin (directeur de CIO/animateur de bassin)
- (3) échanges, débat
- (4) synthèse de l'état des lieux et des propositions (ou demandes) du bassin

Une réunion académique

Elle permettra au chargé de mission académique de présenter la pré-synthèse des 20 réunions de bassin, et au groupe de travail de formuler les propositions et recommandations à remettre à la Rectrice par le chargé de mission.

Calendrier

16 janvier : présentation de la mission, par le chargé de mission, à la Rectrice, au CSAIO, aux inspecteurs orientation conseillers techniques des IA-DSDEN.

26 janvier : courrier de présentation aux IA-DSDEN, animateurs de bassin et directeurs de CIO. Et, pour information, aux inspecteurs correspondants de bassin.

Mars-avril : réunions de bassin (20) (à fixer avec les acteurs locaux, inspecteur orientation et animateurs de bassin).

Avant mi-juillet : réunion académique de synthèse.

Avant 31 juillet : remise du rapport d'activités à la Rectrice.

- Académie de Nantes -

Mission académique relative à l'éducation à l'orientation 2000-2001

Donner un second souffle à l'éducation à l'orientation dans l'académie

L'objet du petit questionnaire joint est double. D'abord, conformément à la demande de la Rectrice d'académie dans son arrêté du 1/12/2000, de réaliser un état des lieux des pratiques du terrain. Ensuite, de faire des propositions de nature à donner un second souffle aux démarches éducatives en orientation. Après une première analyse en établissement et CIO, une synthèse de bassin sera opérée lors d'une réunion spécifique organisée en mars-avril en présence de l'IEN-IO chargé de mission académique. Une synthèse et des propositions académiques seront exprimées lors d'une réunion académique, début juillet, à laquelle sera convié un représentant par bassin. Vous serez destinataire de la synthèse de bassin et de la synthèse académique. Je vous remercie par avance de votre collaboration.

*Jacques Vauloup, IEN-IO chargé de mission académique
Nantes, le 25/01/2001*

**Merci de retourner ce questionnaire, éventuellement assorti d'annexes,
au CIO de votre ressort géographique avant le 3 mars 2001.**

**Pour toute précision complémentaire, contacter :
Jacques Vauloup, IEN-IO chargé de mission académique,
Tél. 02 43 61 58 10 (11) Fax. 02 43 78 22 98
Adresse électronique : jacques.vauloup@ac-nantes.fr**

Intitulé du bassin de formation (ou de l'établissement) ayant répondu à ce questionnaire :

.....
Date d'envoi du questionnaire au CIO :

Coordonnées des animateurs de bassin :

.....
Nom du(des) CIO concerné(s) :

Coordonnées de la personne du bassin à contacter en cas de besoin :

.....

- Académie de Nantes -
Mission académique relative à l'éducation à l'orientation 2000-2001
Donner un second souffle à l'éducation à l'orientation dans l'académie

LE QUESTIONNAIRE

1) Une avancée

Pouvez-vous citer une avancée significative constatée cette année dans l'établissement dans la démarche d'éducation à l'orientation ?

2) Une action

Pouvez-vous citer une action réalisée et réussie ?

3) Une difficulté

Pouvez-vous citer, à l'inverse, une difficulté persistante, ou nouvelle, une lacune criante, ou un oubli manifeste ?

4) Un outil

Parmi les outils le plus couramment utilisés, quel est celui qui vous semble le plus utile ? De quels autres outils souhaiteriez-vous disposer ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication vous ont-elles permis de développer certains aspects de l'éducation à l'orientation ? Si oui, lesquels ?

5) Une aide

De quelle aide souhaiteriez-vous prioritairement disposer ?

*« Rien n'est exaltant comme un chantier,
surtout quand on y construit des hommes »*

Célestin FREINET

(cité par *Sud Loire-infos*, n°4, février 2001, page 1)

2^{ème} partie :

Un état des lieux académique contrasté

Un état des lieux académique contrasté : Synthèse de la 2^{ème} partie

Le chiffre cité entre parenthèses correspond au nombre de bassins de formation dans lesquels la réponse a été formulée.

Les 20 réponses les plus fréquentes

Points abordés	Réponses le plus fréquemment citées <i>Sont citées en infra les réponses apportées par au moins un quart des bassins</i>
Une avancée	1) Implication des professeurs principaux (12) 2) Amélioration de la qualité des stages de découverte des métiers (9) 3) Amélioration des concertations cop/enseignants (6)
Une action	4) Forums et dispositifs en partenariat avec les milieux économiques (15) 5) Stages en entreprise des élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} (11) 6) Au-delà des actions, quelle cohérence ? (6) 7) Investir davantage nouveaux dispositifs pédagogiques (heures de vie de classe, Ppcp, Tpe, travaux croisés et parcours personnalisés, Ecjs) (6) 8) Rencontre avec anciens élèves (5)
Une difficulté	9) Manque de disponibilité des conseillers d'orientation-psychologues (16) 10) Manque de temps institutionnel pour engager des actions, se coordonner (11) 11) Ambiguïté du concept d'éducation à l'orientation (10) 12) Manque de précisions sur le rôle des professeurs en matière d'éducation à l'orientation (8) 13) Lassitude croissante des personnels de direction qui se sont le plus engagés (5)
Un outil	14) Auto-documentation de l'ONISEP (10) 15) Les supports papier restent indispensables. Les TICE ne les remplaceront pas. Ne pas aller vers le tout informatique (10) 16) Guide ONISEP après 3 ^{ème} (6)
Une aide	17) CIO, à l'aide ! (17) 18) Un(e) cop plus présent(e) pour effectuer à la fois du suivi individuel et pour aider à la définition collective, à la mise en œuvre et au suivi de programmes et dispositifs collectifs (12) 19) Accentuer et professionnaliser les formations initiale et continue des professeurs (12) 20) De la formation pour les néo-professeurs principaux (7)

Les 10 principaux commentaires de l'ien-io chargé de mission

- 1) Les CIO et cop sont massivement appelés à l'aide par les personnels de direction en tant que véritables professionnels de l'orientation.
- 2) De véritables avancées ont eu lieu en matière de découverte des environnements économiques.
- 3) Les caractéristiques sociales, culturelles, subjectives des expériences professionnelles, le vécu des métiers sont plus rarement mis en valeur.
- 4) Le travail au collège, et en lycée, sur la construction d'une représentation positive de soi semble soit relever de l'activité spécifique du conseiller d'orientation-psychologue, soit fortement instrumentalisé dans des exercices tels que la lecture du bulletin trimestriel ou quelques autres exercices isolés.
- 5) En matière d'orientation, les professeurs principaux ont été très sollicités ces dernières années, et tout particulièrement aux paliers d'orientation (3^{ème}, 2^{de} gt, term. BEP). Peut-être même ont-ils dû combler tant bien que mal les indisponibilités de conseillers d'orientation-psychologues aux charges trop lourdes. Mais beaucoup d'entre eux sont lassés, et partiront prochainement en retraite. Sur qui pourra-t-on s'appuyer désormais si les futurs professeurs ne sont pas suffisamment formés en formation initiale, et accompagnés avec doigté lors de leur prise de fonction ?
- 6) En collège, et plus encore en lycée professionnel et en lycée général et technologique, le temps manque pour travailler collectivement sur des projets éducatifs, et donc sur l'orientation. Trouver des réponses institutionnelles à cette lancinante et rémanente question constitue une priorité.
- 7) L'ambiguïté des notions a été souvent évoquée chez nos divers interlocuteurs. Entre *l'éducation des choix*, *l'éducation aux choix*, *le projet personnel de l'élève*, *l'éducation à l'orientation*, que choisir ? Plus surprenant : les directeurs de CIO et conseillers d'orientation-psychologues nous ont paru bien hésitants, et souvent critiques, sur le concept d'*éducation à l'orientation*¹. A eux donc et à leur encadrement de préciser notions, concepts, objets de travail, textes et contextes.
- 8) L'ONISEP constitue la référence en matière de documentation, non en matière de production pédagogique.
- 9) L'hésitation du pilotage institutionnel est maintes fois signalée comme un facteur limitant, voire rédhibitoire, par nos interlocuteurs : pas de suite à la circulaire expérimentale du 31/07/1996 (collèges) ; absence de circulaire spécifique concernant le lycée professionnel ; différences d'engagement des recteurs, csaiio, chefs de Mafpen ou directeurs d'Iufm, inspecteurs d'académie ou ien-io successifs².
- 10) Du fait de la dissociation récente des services rectoraux chargés de *l'orientation* (SAIO) et de *l'insertion* (DAFPIC), ces deux notions semblent déconnectées, pour nombre d'acteurs, et non deux éléments indissociables d'une *transition personnelle ou/et professionnelle*.

¹ La revue *Questions d'orientation* de l'association des conseillers d'orientation-psychologues de France a publié récemment un numéro sur le thème *Education à l'orientation : perspectives critiques* (n°4, décembre 2000).

² A cet égard, les circulaires de *préparation de la rentrée 2001 dans les collèges* (B.O. n°24 du 14/06/2001. Par. II.2. Préparer une orientation positive. Al. II.2.1. L'ouverture à des projets professionnels. Al. II.2.2. La connaissance des métiers), *les lycées d'enseignement général et technologique* (B.O. n°24 du 14/06/2001. Par. D.d) *L'éducation à l'orientation* et *en lycée professionnel* (B.O. n°23 du 7/06/2001. Par. I.2. Créer les conditions d'une orientation positive : Créer les conditions d'une orientation positive vers la voie des métiers ; renforcer la liaison collèges/lp, et legt/lp ; accompagner le processus d'orientation : de la poursuite d'études à l'insertion) offrent quelques perspectives en liaison avec les nouveaux dispositifs pédagogiques émergents (Ecjs, itinéraires de découverte, Ppcp, Tpe, heures de vie de classe).

L'état des lieux académique

Analyse de contenu des résultats des questionnaires et des réunions de bassin

UNE AVANCEE

La question : « Pouvez-vous citer une avancée significative constatée cette année dans l'établissement dans la démarche d'éducation à l'orientation ? »

I. UNE AVANCEE. LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE.

(entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (1) *L'implication des professeurs principaux (9 citations)*
- (2) *Amélioration de la qualité des stages de découverte de l'entreprise et des métiers en 4^{ème} ou 3^{ème} : recherche, suivi, évaluation (9 citations)*
- (3) *Amélioration des concertations cop/enseignants, essentiellement professeurs principaux (6 citations)*
- (4) *Plan pluriannuel « d'information à l'orientation », ou « volet orientation », ou « démarche d'orientation » intégrés au projet d'établissement (4 citations)*
- (5) *Développement des liaisons collèges/lycée : rencontres des professeurs par spécialité, présentation des formations du lycée par des élèves de 1^{ère} (4 citations)*
- (6) *L'utilisation de l'heure de vie de classe (3 citations)*
- (7) *L'intervention du cop (2 citations).*
- (8) *Travail avec des élèves de Segpa (2 citations)*
- (9) *Pas d'avancée significative (2 citations)*
- (10) *La réflexion est bien engagée au collège (priorité à la connaissance des métiers) ; elle s'amorce seulement en Lgt et Lp (concentration des activités en 2de et terminale ; accentuation du conseil par les pairs) (2 citations)*
- (11) *Davantage de rendez-vous des élèves de 4^{ème} avec la cop (2 citations)*

Une citation

- (12) *Une participation plus importante aux journées portes ouvertes des lycées*
- (13) *Révision du fonds documentaire « orientation » de l'établissement*
- (14) *Inscription de l'axe « développer l'éducation à l'orientation dans le bassin » comme un des axes prioritaires du projet de Cio*
- (15) *Travail de la commission orientation de bassin*
- (16) *Mise en place d'un PAE « les métiers dans ma ville »*
- (17) *Implication d'enseignants dans des visites d'entreprises, de Lp*
- (18) *Visite systématique de Lp pour « les élèves sans projet »*
- (19) *Découverte d'une entreprise par des élèves de 3^{ème} et réalisation d'un cédérom*
- (20) *Attention plus grande portée aux élèves de 4^{ème} dans la préparation du cycle d'orientation*
- (21) *Pratique de l'Eao au collège depuis 18 ans*

- (22) Amélioration du dialogue avec les familles
- (23) En collège, les professeurs principaux ont pris le temps de se former, de visiter les entreprises, de construire et mettre en œuvre des plans d'actions pluriannuels
- (24) Mise en place d'une cellule de veille et de suivi des élèves
- (25) Réflexion sur l'évaluation (notation) et modification des pratiques
- (26) Travail de synthèse avec chaque élève, en Erea
- (27) Parcours individualisés et cursus adaptés, réflexion et définition en cours
- (28) Formation des professeurs principaux.

II. UNE AVANCEE. LES COMMENTAIRES EN REUNION.

(synthèse des 19 réunions de bassin ; entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (29) ***Commission insertion de bassin*** (3 citations)
- (30) ***Implication des professeurs principaux, moins des professeurs dans leur discipline.*** Toutefois, risque de lassitude, de manque de reconnaissance institutionnelle, et de relais insuffisants dans l'établissement (3 citations)
- (31) ***La reprise académique des stages de professeurs principaux*** en 2000-2001 est à développer (3 citations)
- (32) L'heure de vie de classe est-elle une heure consacrée à la classe ou au professeur principal ? Comment mieux en tirer profit en orientation ? (3 citations)
- (33) Progression en qualité des dispositifs de découverte structurée des entreprises et des métiers (2 citations)
- (34) Travail sur la démarche de projet cop/Cio/Eple (2 citations)
- (35) Faiblesse du nombre de questionnaires retournés corrélé au faible intérêt manifesté par le sujet dans le bassin (2 citations)
- (36) Amorce d'une contractualisation plus forte de la démarche entre cop/Cio/Eple, et de l'introduction du Cio dans la négociation traditionnelle Cio/Eple (2 citations)

Une citation

- (37) La pression monte de développer une information sur les métiers, au risque même de débaucher les jeunes avant la fin de leur formation
- (38) Nécessité de développer encore l'intégration aux disciplines des stages de découverte en entreprise des collégiens
- (39) « *La méthode et le dynamisme remarquables insufflés par le cop, véritable personne ressource de l'établissement (réunions et concertations, définition écrite d'objectifs et d'actions, recherche de complémentarités)* »
- (40) Les procédures d'orientation concernent tout le monde, l'orientation éducative essentiellement les élèves qui ne suivront pas l'enseignement général du lycée
- (41) Une vie de bassin horizontalement très riche facilite la mise en œuvre d'actions, leur suivi, leur évaluation : commissions *école-entreprise, statistiques, insertion* ; bulletin mensuel d'informations
- (42) Le développement de l'éducation à l'orientation en établissement est étroitement corrélé à la durée de présence et à l'investissement du cop dans l'établissement
- (43) Amélioration sensible de la formalisation des dispositifs et actions

- (44) Priorité du nouvel ia-dsden : circulaire, réunions de bassin, répertoire départemental d'outils
- (45) De 1996 à 1998, nombreuses initiatives du bassin : positionnement du Cio comme lieu ressource, formations inter établissements, production et échange d'outils, cop conseiller technique des Eple
- (46) Dans un collège de Zep, « *l'éducation à l'orientation peut contribuer à faire sortir les enfants de la violence. C'est un temps autre, le temps de la responsabilité, de la remise en selle de soi, du développement social de soi, bien loin de la compétition du cursus honorum* ». En orientation, de quel sujet s'agit-il ? Un être seul, ou un sujet collectif ?
- (47) Les dispositions prises relativement à la liaison 3^{ème}/Lgt/Lp fonctionnent mieux lorsque leur initiative en est prise par le bassin
- (48) Les cop organisent leur travail dans chaque établissement via deux réunions avec l'équipe de professeurs principaux, l'une en septembre, l'autre en fin d'année
- (49) Il ne peut y avoir d'orientation éducative qu'en relation avec une politique éducative globale de l'établissement
- (50) Seule l'extériorité de la posture du cop est susceptible d'apporter la neutralité et l'objectivité du regard. L'éducation exige de prendre du recul
- (51) Amélioration du dialogue avec les familles. Conciliation et compromis croissants des équipes éducatives (« *souvent, en fin d'année, on ne fait qu'entériner le choix des familles* »)
- (52) Dans un bassin, les 2/3 des collèges ont conçu un programme d'éducation à l'orientation où l'intervention du cop s'intègre à un ensemble plus large
- (53) Le volet orientation des projets d'établissement est à resituer, dans un département, dans le cadre de la circulaire de l'ia-dsden du 4/05/2001 (Mayenne) : formulation d'une problématique de référence, rôle majeur des bassins de formation, contractualisation du travail en orientation dans les établissements, formation de l'ensemble des acteurs
- (54) Pas d'avancée réelle si pas d'implication des différents acteurs
- (55) Au collège, on a progressé. Au lycée, moins.
- (56) Le conseil par les pairs se développe au collège, après avoir fait succès dans le supérieur et en lycée. Il facilite les phénomènes d'identification et de projection.

Dans le 1^{er} degré, l'orientation est synonyme de « grande difficulté » et d'orientation vers l'enseignement spécialisé. Pour le reste, le développement des compétences transversales et d'une représentation positive de soi chez l'élève est travaillé dans le cadre des projets d'école (*point de vue d'un ien du 1^{er} degré*). **Ndlr** : ce point de vue exprimé dans une réunion de bassin est la seule contribution émanant du 1^{er} degré à cette mission académique.

UNE ACTION

La question : « Pouvez-vous citer une action réalisée et réussie ? »

I. UNE ACTION. LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE.

(entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (57) *Les forums et dispositifs en partenariat avec les milieux économiques* : forum des métiers, journées de sensibilisation sur un champ professionnel (15 citations)
- (58) *L'observation des entreprises, les stages en entreprise en 3^{ème} et 4^{ème}* : visites, stages (11 citations)
- (59) *La rencontre avec les anciens élèves* (5 citations)
- (60) Les mini-stages en Lgt et Lp (4 citations)
- (61) L'information collective auprès des parents (2 citations)
- (62) En 5^{ème}, action de découverte des métiers : fiches métiers, présentation aux autres élèves (2 citations)

Une citation

- (63) L'implication plus forte des professeurs principaux
- (64) Mise en place de professeurs responsables-coordonateurs des stages
- (65) Le conseil par les pairs : ateliers 2^{des}, relais terminales, des anciens élèves parlent aux élèves
- (66) Le travail en auto-doc
- (67) Travail commun enseignants-cop, dès la 6^{ème}, sur la connaissance de soi
- (68) Reconduire les formations de professeurs principaux réinstaurées en 2000-2001, mais en étendre l'animation au-delà des seuls cop
- (69) Club information-orientation animé par la cop
- (70) Conférence sur l'emploi auprès des parents de 3^{ème}, avec intervenants extérieurs
- (71) Réalisation d'un document multimedia sur les métiers par les professeurs
- (72) Une exposition d'objets produits au Lp en conclusion d'un dispositif multivarié de découverte des Lp
- (73) Séances d'information de la cop
- (74) Séance d'information avec la cop, avec la possibilité d'entretien avec les parents en soirée, formule très appréciée des parents
- (75) Une réunion de parents sur les procédures et les filières fréquentée par 85% d'entre eux
- (76) Réflexion collective sur le volet orientation du projet d'établissement
- (77) Travail en commission thématique, avec un élève rapporteur
- (78) Généalogie des métiers
- (79) Travail de simulation d'entretiens d'embauche, en interdisciplinarité, en Ppcp
- (80) Une collaboration cop/professeur principal
- (81) Liaison 3^{ème}/2^{de}
- (82) L'heure de vie de classe.

II. UNE ACTION. LES COMMENTAIRES EN REUNION.

(synthèse des 19 réunions de bassin ; entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations (du + cité au moins cité)

- (83) *Au-delà de la pléthore d'actions, quelle cohérence ? quel sens ? Là est l'essentiel.* Toujours se poser la question des objectifs visés, de la pédagogie, des effets des actions chez les jeunes (Par exemple, comment résister, peut-on/doit-on résister à l'appel des sirènes du milieu économique ?) (6 citations)
- (84) *Les dispositifs pédagogiques apparus récemment* tels que *Heures de vie de classe, Ppcp, Tpe, Travaux croisés, Parcours personnalisés, Ecjs*, constituent des terrains d'expérimentation à investir davantage (6 citations)
- (85) *Sur-représentation d'actions relatives à la découverte des environnements économiques* (5 citations)
- (86) Malgré des avancées indéniables dans leur préparation, les stages en entreprise devraient voir plus souvent un travail commun des enseignants et du cop (3 citations)
- (87) Formation des professeurs principaux au bilan très positif. Mais les professeurs restent surpris lorsque l'interrogation porte sur l'intégration à leurs pratiques disciplinaires (3 citations)

Une citation

- (88) Une table ronde sur la diversification de l'orientation des jeunes filles (exposition, questionnaire, table ronde) ; mais il reste tant à faire
- (89) La « connaissance de soi » reste le domaine réservé du cop
- (90) Stages de formation. Professeurs principaux : piqûres de rappel nécessaires chaque année. Formations sur site : idem. Formation des personnels de direction : quel lien avec les actions en direction des enseignants ?
- (91) « Comités de vigilance », « de veille », ou « de suivi » en cours de constitution
- (92) Le conseil de classe est peu utilisé comme un outil au service d'une vision éducative de l'orientation
- (93) Ne pas brûler les étapes. Relier la préoccupation de l'orientation aux transformations pédagogiques nécessaires
- (94) Les parcours individualisés (cf. circ. rect. du 9/03/2001) peuvent-ils rester l'apanage des formateurs du réseau Mgi ?
- (95) En cours : répertoire d'outils en éducation à l'orientation, en cours de création par les Cio du Maine-et-Loire
- (96) Les stages en entreprise des collégiens : distinguer la découverte du milieu, obligatoire, et le stage d'essai (ban d'essai) individuel, facultatif
- (97) Cycles de visites d'entreprises, voire de stages, à l'intention des enseignants
- (98) Prévoir des programmations alternant des temps rituels, cycliques, et des temps événementiels, tels qu'une semaine de l'orientation (cf. « *il y a un effet-forum, un effet-carrefour des métiers : ça fédère, ça met en mouvement* »)
- (99) Tables rondes sur les métiers à partir des métiers des parents : excellent préalable aux visites d'entreprises
- (100) Les rencontres avec les anciens élèves : le conseil par les pairs doit-il éviter pour autant aux adultes d'intervenir ?
- (101) En quoi les élèves sont-ils associés dès le début (conception) et jusqu'à la fin (évaluation, bilan) des actions ?

UNE DIFFICULTE

La question :

« Pouvez-vous citer une difficulté persistante, ou nouvelle, une lacune criante, ou un oubli manifeste ? »

I. UNE DIFFICULTE. LES REponses AU QUESTIONNAIRE.

(entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (102) **Manque de conseillers d'orientation-psychologues** : vacance du poste de cop, rotation annuelle de cop débutants, présence insuffisante du cop en établissement, difficultés d'assurer les tâches spécifiques et la fonction de conseiller technique (« *l'apport du professionnel de l'orientation est indispensable pour aider à bâtir une véritable politique d'éducation* ») (16 citations)
- (103) **Manque de temps institutionnel pour se coordonner, pour engager des actions**, et pour mener les nouvelles missions éducatives, dont l'Eao (11 citations)
- (104) **Manque d'ambition scolaire des familles**. Comment, dans les milieux modestes, rompre avec une orientation vécue d'abord comme de proximité géographique et culturelle ? En outre, l'éducation à l'orientation ne contribue-t-elle pas à cette auto-limitation des ambitions familiales, en limitant par exemple la découverte des environnements sociaux, économiques et scolaires à des mondes proches (géographiquement, socio-économiquement, culturellement) ? (8 citations)
- (105) **Manque de précision, dans les textes, sur le rôle des professeurs en éducation à l'orientation**, et sur le temps qu'ils doivent y consacrer. En Iufm, formation insuffisante ou inexistante des professeurs à leurs futures fonctions éducatrices. D'où implication très inégale des enseignants (8 citations)
- (106) Réception trop tardive de la brochure *après la 3^{ème}*. Informations trop tardives sur les procédures d'affectation (4 citations)
- (107) Comment travailler avec les élèves en difficulté ? Comment positiver et lutter contre leur démotivation ? (2 citations)
- (108) Multiplication anarchique des actions, sans programmation préalable (2 citations)

Une citation

- (109) Difficulté à faire émerger le projet personnel de l'élève dès la classe de 6^{ème}
- (110) Informations sur les procédures d'affectation reçues beaucoup trop tardivement
- (111) Concertation cop/enseignants parfois aléatoire
- (112) Comment rendre les élèves plus autonomes dans leur recherche documentaire ?
- (113) Difficultés pour convaincre la famille que la voie professionnelle est une voie de réussite
- (114) Difficulté de faire venir les parents aux réunions sur l'orientation
- (115) Comment sortir de l'entrée exclusive par les métiers ?
- (116) Inadéquation entre les réalités économiques et les offres de formations

- (117) La difficulté à faire admettre à certains membres de l'équipe éducative que la 5^{ème} ne constitue plus un palier d'orientation
- (118) Les collègues éloignés des centres urbains doivent supporter le coût des nombreux déplacements
- (119) Manque de lisibilité de formations trop complexes pour les élèves et les parents
- (120) Difficulté de travailler en interdisciplinarité
- (121) Le carrefour des métiers initialement prévu n'a pu être réalisé faute d'une implication suffisante des parents
- (122) En 2^{de} et 1^{ère}, la découverte des métiers et de l'environnement économique et social n'est pas traité
- (123) Dysharmonie entre les rythmes annuels et l'organisation interne des lycées d'une part, et des Cio d'autre part
- (124) Comment sortir les élèves des sentiers battus, les filles en priorité ?
- (125) Comment amener l'élève à intégrer le sens des actions conçues pour lui ?

II. UNE DIFFICULTE. LES COMMENTAIRES EN REUNION.

(synthèse des 19 réunions de bassin ; entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (126) *Le manque de disponibilité des cop dans les établissements est quasi unanimement regretté en réunion.* Le cop a, en moyenne, trois établissements en charge, voire 4, plus le Cio de rattachement ; en cas de congé, son remplacement n'est pas assuré avant plusieurs semaines ; en outre, la durée de présence pluriannuelle dans l'établissement n'est pas toujours corrélée à la vie des projets collectifs *(13 citations)*
- (127) *L'ambiguïté du concept et du statut de « l'éducation à l'orientation »* : priorité, concept, statut dans l'institution, nouvelle matière ou un des avatars de l'éducation à..., liens avec autres dispositifs éducatifs, confusion de rôle des acteurs, etc. *(10 citations)*
 - *Priorité en 1996, priorité encore en 2001 ? Dans toute l'académie, tous les départements ? A tous les niveaux de la formation initiale (cf. circ. du 2/09/1996 du recteur Maestre) ? Egalement en Iufm ? L'institution éducative a manqué de constance dans ses messages.*
 - *Le concept* : « éducation aux choix », « projet personnel », « éducation à l'orientation » : a-t-on suffisamment expliqué les différences ? Et quelles sont-elles ? Dans le meilleur des cas, dans la notion d'« éducation à l'orientation », n'y aurait-il pas la volonté de sortir de la tyrannie de l'urgence ou des échéances imposées en abordant plus en amont la réflexion individuelle et collective ? Dans une version moins positive, un nouvel habillage d'une « éducation des choix » plus prescriptive que facilitatrice ? Gérer des flux ou accompagner un être en développement : est-ce conciliable ?
 - *Le statut* : *obligatoire ou facultatif ?* Pour tous ou pour les plus démunis ?
 - *Un des avatars de l'éducation à...* la citoyenneté, la prévention des conduites à risque, éducation civique juridique et sociale, à l'environnement, à la défense... *(liste non exhaustive)*
 - *Ses liens avec une évaluation formatrice (cf. le collège des années 2000, juin 1999), avec les Tpe, les Ppcp, les travaux croisés (ou itinéraires de découverte), l'heure de vie de classe, l'Ecjs, et avec... les enseignements scolaires ont-ils été décrits avec suffisamment de précision, et de sens ?*

- *Les retours (feed-back) aux établissements* : lorsqu'ils ont été produits -soit à l'intérieur des projets d'établissement-, soit en tiré à part, ils n'ont pas toujours donné lieu à une reconnaissance de l'institution référente (rectorat, inspection académique), à circulaires de (re)cadre, outillage, ni à suivi spécifique
- *La durée : commencer en amont des échéances, certes, mais pour quoi faire ? Avec quel mode d'emploi ? Avec quelles finalités ? Avec quels « risques » de devoir « recommencer » plus tard ?*
- *Confusion de rôle des acteurs* : la fonction « écoute » gagne-t-elle à se diluer chez tous les travailleurs sociaux, au point de risquer d'en oublier sa lecture psychologique par des professionnels *ad hoc* ?

- (128) *Lassitude croissante, voire sentiment de déréliction chez les personnels qui se sont le plus engagés dès 1996 : direction, professeurs principaux, personnels d'orientation. L'indemnité de « professeur principal » est aujourd'hui notoirement insuffisante eu égard aux tâches et responsabilités qui lui sont demandées et aux avantages connexes souvent plus pécuniairement attractifs de la fonction enseignante (5 citations)*
- (129) En lycée, les « bons élèves » ne commencent à s'intéresser à leur orientation que lorsqu'on intègre dans la réflexion leur expérience de vie. A l'inverse, les « élèves à problèmes » sont pressés de s'en occuper. *Comment laisser du temps à ceux qui en ont moins, et intéresser plus précocement ceux qui en ont davantage ? Comment (ne pas) respecter les temporalités de chacun ? (3 citations)*
- (130) Comment faire passer une culture de l'orientation via la cohérence du projet d'établissement ? Comment cela peut-il prendre sens dans un Eple ? (2 citations)

Une citation

- (131) Pour les cop, l'entretien avec l'élève est l'outil privilégié. D'où leur difficulté à trouver du temps pour autre chose
- (132) Dans un Lp public de l'académie, absence de présence régulière d'un cop
- (133) Manque de différenciation des dispositifs selon les classes, les groupes, les individus
- (134) **Manque de liens entre l'évaluation scolaire et la construction d'une estime de soi positive**
- (135) Au lycée, difficile de construire autre chose que les interventions spécifiques du cop
- (136) La plupart des jeunes adultes sortis récemment du système scolaire ont mal vécu leur orientation. Comment y remédier ?
- (137) Comment travailler entre enseignants et cop en « connaissance de soi » ?
- (138) Les formations des enseignants, sur site, ont très peu touché le bassin : une formation-accompagnement de bassin serait la bienvenue
- (139) La durée de vie des informations sur les formations, et des réformes, est de plus en plus courte. La valse permanente des étiquettes (options, diplômes, réformes) ne contribue pas à l'appropriation de l'information par les intéressés
- (140) *« La vie de bassin gagnerait en efficacité et en pluralité si les professeurs y étaient davantage associés »*
- (141) Les professeurs ont du mal à considérer que le véritable enjeu réside en la transformation des attitudes et méthodes pédagogiques et éducatives

- (142) Des élèves se sentent coincés entre leurs propres aspirations, leurs capacités et les aspirations parentales
- (143) La complexité croissante des problèmes d'orientation
- (144) *Les arcanes des procédures d'affectation sont-elles déchiffrables par le commun des mortels (délais, paperasserie, dysfonctionnements des systèmes informatiques, vétusté des dossiers, absence de clarté et d'homogénéité dans les critères de choix, déficit de coordination entre le rectorat et les inspections académiques, etc.).*

Commentaires complémentaires formulés lors de la réunion de synthèse académique (Nantes, Rectorat-SAIO, le 6/07/2001).

- « L'essentiel, au fond, plutôt que d'instrumentaliser les acteurs (comment fait-on ?), est la réflexion préalable sur ce qu'on fait, pourquoi on le fait ».
- « Commencer dès la 6^{ème} ou la 5^{ème}, c'est éviter que les professeurs principaux de 3^{ème} ne se sentent seuls à tout faire » (*une principale*).
- « Comment faire découvrir à nos enfants ruraux d'autres mondes que leur monde propre ? » (*une directrice de CIO*).
- « Les stages de découverte des métiers peuvent être la meilleure ou la pire des choses. Enfants de pauvres, stages de pauvres ; enfants de riches, stages de riches... Et si c'était une occasion de jouer sur la mixité sociale, et non sur le renforcement identitaire des quartiers et de leurs compositions homogènes ? » (*un conseiller d'orientation-psychologue*).
- « L'éducation à l'orientation est un pari à prendre sur l'éducation à la citoyenneté. Il faut choisir entre le fonctionnaire appliquant et le fonctionnaire transformant. C'est pourquoi il ne faut pas occulter les contenus. Les objets de travail de l'éducation à l'orientation doivent être mieux définis ».

UN OUTIL

La question 1 :

« Parmi les outils le plus couramment utilisés, quel est celui qui vous semble le plus utile ? De quels autres outils souhaiteriez-vous disposer ? »

La question 2 :

« Les nouvelles technologies de l'information et de la communication vous ont-elles permis de développer certains aspects de l'éducation à l'orientation ?
Si oui, lesquels ? »

I. UN OUTIL. LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE.

(entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

La question 1

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (145) *Auto-documentation Onisep (10 citations)*
- (146) *Guide Onisep Après la 3^{ème} (6 citations)*
- (147) *L'ensemble de la documentation Onisep (4 citations)*
- (148) *Le dossier réalisé par le Cio, présentant des séquences d'éducation à l'orientation (3 citations)*
- (149) *Logiciel Parade (3 citations)*
- (150) *Dialogue professeurs-cop-parents (3 citations)*
- (151) *Livret de l'élève, fiches de méthode, de synthèse (pour l'élève) ; cahier de stage (3 citations)*
- (152) *Guide Onisep Après la terminale (2 citations)*
- (153) *Fiches métiers (2 citations)*
- (154) *Le système OUI de l'Onisep (2 citations)*
- (155) *Entretiens avec les cop (2 citations)*
- (156) *Peu ou pas d'utilisation des nouvelles technologies, excepté les fiches métiers sur cédérom (2 citations)*

Une citation

- (157) *Fiche de liaison ou de dialogue*
- (158) *Le questionnaire d'évaluation du Forum départemental*
- (159) *Itinéraires pour un métier*
- (160) *L'heure de vie de classe*
- (161) *Rencontres avec anciens élèves*
- (162) *Rencontres parents-professeurs*
- (163) *Livrets sur les poursuites d'études après le Bep*
- (164) *Fichier Outils et dispositifs pour une démarche éducative en orientation*
- (165) *Repères pour l'orientation et suivi de cohortes*
- (166) *Souhait : outil de préparation à la poursuite d'études post-bac, dès la 1^{ère}*
- (167) *Il manque des outils d'évaluation*

La question 2 (du + cité au moins cité)

- (168) ***Les Ntic sont précieuses, mais ne remplaceront pas les supports papier qui restent indispensables. Ne pas aller vers « le tout informatique »*** (souplesse d'utilisation, accès aux écrans encore inégalement réparti, salles multimedia non généralisées, Cdi souvent encombré, collèges la plupart du temps sous-équipés par rapport aux lycées) (9 citations)
- (169) ***Cédéroms de l'Onisep, supports à un travail d'exploration*** (4 citations)
- (170) Utilisation croissante d'internet pour la recherche documentaire (2 citations)
- (171) Gpo (1 citation)
- (172) Logiciels d'information (1 citation)
- (173) Adapter les niveaux de langage des documents et les itinéraires de lecture aux niveaux de lecture des jeunes (1 citation)
- (174) Les Ntic permettent de développer la recherche en autonomie, la connaissance des établissements, la présentation vivante des métiers, voire la création de site (1 citation)
- (175) Un site interactif sur l'orientation pourrait intéresser les élèves (1 citation)
- (176) Au-delà des nouveaux supports, l'essentiel demeure dans le contact individualisé de l'élève avec le cop et les adultes de l'équipe éducative (1 citation)

II. UN OUTIL. LES COMMENTAIRES EN REUNION.

(synthèse des 19 réunions de bassin ; entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

- (177) ***Les supports papier restent indispensables. Les Ntic ne les remplaceront pas*** (10 citations)
- (178) ***Les dossiers d'outils présentés par les Cio sont très appréciés*** (accompagner les stages en entreprise, déc. 1999 ; répertoire sarthois, mai 1996 ; répertoire du Maine-et-Loire en cours de publication ; répertoire saumurois ; Administration II, etc.) (4 citations)
- (179) ***Quid des outils d'aide à la construction d'une image positive de soi ?*** Ils manquent cruellement (2 citations)
- (180) ***Au-delà des outils, l'important est d'abord de s'entendre sur ce qu'on vise, sur les principes et méthodes*** adaptés aux problèmes identifiés localement et collectivement, les collaborations souhaitées, les effets attendus. Les actions pourront venir ensuite. Il existe un risque de confusion entre les outils, les actions et les démarches (2 citations)
- (181) Développer des vidéo, des cédéroms où les élèves parlent de leur vécu en Lp, Lgt, etc. (1 citation)
- (182) Les outils commencent à être repérés (1 citation)
- (183) La brochure individuelle systématique garde toute sa valeur (1 citation)
- (184) Les professeurs principaux manquent d'outils spécifiques. *Le dossier du professeur principal* (décembre 2000) est distribué en trop peu d'exemplaires, et indisponible sur internet (1 citation)
- (185) L'ia Sarthe (ien-io) a publié, en décembre 2000, *Eduquer en orientation* (description d'une décennie de réflexions, d'actions, d'ingénierie ; propositions pour donner un second souffle à l'Eao). Cet outil semble intéresser davantage les personnels de direction et cop que les enseignants. (1 citation)

UNE AIDE

La question : « De quelle aide souhaiteriez-vous prioritairement disposer ? »

I. UNE AIDE. LES REPONSES AU QUESTIONNAIRE.

(entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (186) « **CIO, à l'aide !** ». Inflation des demandes de plus et mieux de cop dans les établissements. Davantage de temps de cop dans l'établissement, et son expertise en tant que personne-ressource. Des cop présents suffisamment longtemps dans Cio et Eple afin de construire des dispositifs et démarches de fond (analyse de situation de l'établissement, animation des équipes, formation des pp, suivi des conseils de classe, animation des groupes, suivi psychologique, etc.). Aller vers un mi-temps de cop par Eple *(17 citations)*
- (187) **De la formation pour les néo-professeurs principaux**. Et une piqûre de rappel régulière pour les plus anciens *(7 citations)*
- (188) **Meilleure synergie cop/Cio/professeurs principaux** *(3 citations)*
- (189) Un stage de formation-accompagnement à l'Eao sur site *(2 citations)*
- (190) Clarifier ce qu'attend l'Institution de chacun, et ne pas s'en tenir seulement au bénévolat. Des textes clairs sur les obligations de chacun *(2 citations)*
- (191) Un stage de formation-accompagnement à l'Eao sur site *(2 citations)*

Une citation

- (192) Un travail plus collectif
- (193) L'aide d'un cop, fin juin-début juillet, pour guider les familles sur les places vacantes
- (194) Une cop aussi dynamique et professionnelle que l'actuelle
- (195) Les filles : comment les intéresser à des métiers moins traditionnellement féminins ?
- (196) En formation initiale des enseignants, faire mieux prendre en compte une vision globale de l'élève
- (197) Plus de temps disponible pour le chef d'établissement
- (198) Plus de temps disponible pour le directeur de Cio, parfois encore chargé d'établissements au même titre qu'un cop
- (199) Une formation à la supervision de l'entretien pour tous les cop
- (200) Apporter des plages de liberté à l'établissement, en aidant les personnels de direction à dégager du temps pour l'éducation (à l'orientation, par exemple)
- (201) Une aide auto-documentaire, ou un carrefour des métiers
- (202) Une meilleure liaison 3^{ème}/2^{de}

- (203) Comment mieux articuler la vie de classe (le présent) et l'orientation (l'avenir) ?
- (204) Une heure hebdomadaire inscrite à l'emploi du temps des élèves
- (205) Améliorer sensiblement les ressources documentaires des établissements
- (206) Une aide à la réalisation des suivis de cohortes dans l'établissement
- (207) Aide à la construction de l'éducation à l'orientation dès la 5^{ème}
- (208) Du temps
- (209) Des questionnaires prêt-à-l'emploi conduisant à la connaissance de soi, des formations, des professions.

II. UNE AIDE. LES COMMENTAIRES EN REUNION.

(synthèse des 19 réunions de bassin ; entre parenthèses, nombre de bassins ayant cité l'item considéré)

Plusieurs citations *(du + cité au moins cité)*

- (210) ***Un(e) cop plus présent(e) pour effectuer du suivi individuel et pour aider à la définition collective***, sur mesure, et contractuelle, de programmes d'intervention adaptés à chaque établissement. Le(la) cop est le(la) véritable professionnel(le) de l'orientation, dans toutes ses acceptions (information, accompagnement, bilan, insertion, psychopédagogie) *(12 citations)*
- (211) ***Accentuer et professionnaliser les formations initiale et continue des professeurs***. Nécessité pour eux d'une connaissance et d'une intelligibilité suffisantes du système éducatif. Recréer une équipe académique de formateurs à mi-temps à l'Iufm afin de concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs réellement adaptés aux besoins *(12 citations)*
- (212) Fournir aux établissements et Cio des éléments pour utiliser au mieux en orientation les nouveaux dispositifs (heures de vie de classe, Ecjs, travaux croisés, itinéraires de découverte, Ppcp, Tpe, etc.) *(2 citations)*
- (213) L'important à viser : arriver à fixer ensemble, à un moment donné, des axes, des principes, des programmations. Et, par voie de conséquence, des complémentarités internes à l'établissement *(2 citations)*
- (214) Apprendre à mieux coordonner les actions avec les documentalistes et les conseillers principaux d'éducation *(2 citations)*

Une citation

- (215) La reconnaissance par l'Institution de la valeur du travail conduit en éducation à l'orientation dans les établissements
- (216) Echanger autour des projets d'établissement et de Cio, entre responsables de ces structures
- (217) Faciliter les échanges de pratiques entre les acteurs
- (218) Que les ia-ipr disciplinaires s'impliquent en la matière, condition *sine qua non* de l'implication des professeurs dans leur discipline
- (219) Revaloriser le statut des professeurs principaux, sous peine de rendre difficile à court terme le renouvellement des anciens pp qui se sont fortement engagés dans cette responsabilité, parfois bien au-delà du minimum institutionnel requis

- (220) Créer un poste de professeur animateur pédagogique de bassin
- (221) Réduire les très nombreuses contraintes administratives des chefs d'établissement afin de dégager du temps pour leur mission éducative et pédagogique
- (222) Comment dégager du temps pour l'orientation ? Sur quoi ? Travaux croisés (itinéraires de découverte) ? Tpe ? Ppcp ? Heures de vie de classe ?
- (223) Apporter des plages de liberté à l'adolescent
- (224) « *Finally*, dit un directeur de Cio, *nous avons très peu de moyens. Soyons modestes dans ce qu'on va faire. Mais tâchons d'éviter la dispersion, centrons-nous sur l'essentiel, en n'oubliant pas de laisser des marges d'adaptation aux acteurs locaux* »
- (225) Réunir les professeurs des disciplines une fois par trimestre pour travailler sur les dimensions transversales de leurs missions
- (226) Eviter que l'orientation ne continue à rester un terme connoté péjorativement (être orienté...)
- (227) Aider à mieux évaluer les effets des actions, chez l'élève prioritairement
- (228) Comment réarticuler l'éducation à l'orientation et l'éducation à la citoyenneté autour d'un travail sur l'image de soi, l'estime de soi ?
- (229) Il est nécessaire de travailler prioritairement sur le fond. Pour dépasser l'orientation-sanction, il faut que l'éducation à l'orientation devienne une orientation de l'éducation
- (230) Des principes éthiques sous-jacents doivent être impérativement respectés (respect de la personne humaine, éviter d'enfermer l'adolescent dans des choix précontraints)
- (231) « *Il est indispensable de redéfinir plus clairement le sens de cette mission, et le rôle de chacun. Conditions sine qua non d'une reconnaissance (re-co-nnaissance).* »

« Il est indispensable de redéfinir plus clairement le sens de cette mission, et le rôle de chacun. Condition sine qua non d'une reconnaissance (re-co-naissance) ».

Réunion de bassin Vendée sud Fontenay-le-Comte, le 18/04/2001.

3^{ème} partie :

5 recommandations, 10 actions

5 RECOMMANDATIONS, 10 ACTIONS

Recommandations	Actions	Commentaires
1- Formuler une problématique et des intentions communes aux différents acteurs	Action 1 : Charte académique pour l'éducation à l'orientation	Fin année 2001
	Action 2 : Objectifs académiques pour les services d'orientation	Fin année 2001
2- Améliorer la valeur éducative des dispositifs de découverte des environnements économiques, sociaux, et des métiers	Action 3 : Créer un comité éducation-économie et des déclinaisons locales (bassin, département)	Rentrée 2001
	Action 4 : Améliorer la valeur formatrice des stages en entreprise des collégiens et des forums des formations et métiers	Rentrée 2001 : - production académique actualisée (stages) - outil de préparation aux visites de forums
3- Outiller les professeurs sur le champ de la construction d'une représentation positive de soi	Action 5 : Créer une revue académique de l'orientation (n°1 : début 2002)	Pages pédagogiques orientation sur le site du rectorat
	Action 6 : Conduire une recherche-action académique sur <i>Evaluation scolaire, conseil de classe et orientation</i>	2001-2002
4- Former l'ensemble des acteurs	Action 7 : Reconstituer à l'IUFM une véritable équipe de formateurs aux différentes dimensions de l'orientation	Dès la rentrée 2001
	Action 8 : Développer une stratégie pluriannuelle de formation centrée sur les bassins et incluant les liens avec les dispositifs pédagogiques émergents (Ecjs, Ppcp, itinéraires de découverte, Tpe, heures de vie de classe)	Formation initiale et continue Equipes départementales de formation
5- Renforcer et promouvoir les CIO et les conseillers d'orientation-psychologues	Action 9 : Etendre à tous les directeurs de CIO de l'académie la fonction de co-animateur de bassin de formation	Rentrée 2001
	Action 10 : Construire une politique de ressources humaines adaptée aux ambitions exprimées (création de postes, recrutement des cop et directeurs, adaptation à l'emploi, formation et animation pédagogique, transmission de la mémoire collective)	A partir de 2001...

Commentaires et remarques complémentaires de l'ien-io chargé de mission

Sur la problématique commune aux différents acteurs (recommandation 1).

Ce point est évidemment essentiel, tant parce qu'il n'a pas donné lieu ces dernières années, dans l'académie, à des textes suffisamment forts et univoques pour être appropriés par les acteurs, que par son caractère fédérateur. Il est également prioritaire à poser dans le temps. En outre, une charte académique, document de référence pour tous, de l'école à l'université, doit pouvoir être déclinée en objectifs spécifiques pour les professionnels des services d'orientation de l'éducation nationale.

Sur l'amélioration de la valeur éducative des stages de découverte des métiers et des forums (recommandation 2).

Sur le premier point, un important travail académique a été fourni dans le cadre de la mission de rapprochement éducation-économie (Renault Le Mans, septembre 1994-septembre 1999) et a donné lieu à une publication de qualité (*Accompagner les stages de découverte en entreprise*, académie de Nantes-DRONISEP-IUFM, décembre 1999). Cette brochure doit prochainement être actualisée. Elle mérite d'être présentée aux professeurs lors de journées pédagogiques. Son application est recommandée notamment en direction des lycéens généraux qui, bizarrement, peuvent passer 3 à 4 ans de scolarité au lycée sans entendre presque jamais parler des métiers, ni se voir proposer des visites ou stages de découverte.

Sur le second point, les forums des formations et métiers (Formathèque ; Forums d'Angers, de Laval, La Roche ; FormaSarthe ; les nombreux forums locaux...) ne sauraient d'abord constituer des outils de *marketing*. Il faut d'urgence rétablir leur portée formatrice et en faire des lieux et moments d'apprentissage. C'est l'axe principal d'amélioration de FormaSarthe 2002 (commission préparation des élèves, création d'un guide pédagogique préparatoire à l'intention des enseignants, visites de présentation dans les établissements, visites à thème, radio et quotidien du salon, tables rondes co-animées par des élèves). Un groupe de travail académique devrait réfléchir à l'accentuation de cette dimension dans toutes ces manifestations grand public.

Sur la construction d'une représentation positive de soi (recommandation 3).

On ne peut laisser aux professeurs seuls le soin de la construire chez l'élève, sauf à exacerber la dimension *soi scolaire* au détriment des autres. On ne peut pas non plus y travailler sans eux. Cette dimension du travail académique est à (ré)engager au plus vite, en liaison avec la MIVIP et les inspecteurs pédagogiques intéressés.

Sur la formation des acteurs (recommandation 4).

Reconstituer une véritable équipe académique de formateurs permettra certes de former les professeurs principaux, mais encore, comme dans les années 1991-1998, de travailler en formation les questions : *évaluation scolaire, bulletins trimestriels et conseils de classe ; connaissance des métiers ; articulation entre dispositifs pédagogiques émergents* (Ecjs, heures de vie de classe, Tpe, itinéraires de découverte, Ppcp) *et l'orientation ; TICE et orientation*.

Sur la promotion des CIO et la valorisation des cop (recommandation 5).

Sans qu'aucune question du questionnaire initial n'ait été posée en ce sens, *le besoin de CIO et de cop* a partout émergé avec force. Si les décisions majeures dépendent de l'échelon national (créations de postes, statut des CIO), d'autres peuvent se prendre en académie (moyens de remplacement, moyens de fonctionnement des CIO d'Etat, harmonisation des modalités de recrutement des cop intérimaires et des directeurs, adaptation à l'emploi, meilleure préparation aux concours de recrutement de cop, formation et animation pédagogique, directeurs de CIO devenant animateurs de bassin, préparation de la transmission de la mémoire collective d'un corps de professionnels appelé à un profond renouvellement démographique d'ici à 2013).